

---

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

---

9 JANVIER 2015

## **PROJET DE DÉCRET**

**relatif aux implantations commerciales**

## **AMENDEMENT**

proposé par

MM. Evrard, Jeholet, Mme Dock et M. Dodrimont

# **PROJET DE DÉCRET**

## **relatif aux implantations commerciales**

### **AMENDEMENT**

Dans l'article 57, §1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup>, du projet de décret relatif aux implantations commerciales, les mots « de vingt ans au maximum » sont remplacés par le mot « illimitée » et l'alinéa 2 est supprimé.

Dans l'article 57 du même projet de décret, les §2 et §3 du même article sont supprimés.

### **JUSTIFICATION**

Il est proposé de s'en tenir à la législation actuelle délivrant des autorisations d'implantation commerciale pour une durée illimitée.

Y. EVRARD

P.-Y. JEHOLET

M. DOCK

PH. DODRIMONT